

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2009

TRACTANDA :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 avril 2009 (le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet).
2. Budget 2010
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.1.1 Présentation
 - 2.1.2 Rapport de la Commission financière
 - 2.2 Budget des investissements
 - 2.2.1 Présentation
 - 2.2.1.1 Achat matériel informatique (site Internet et externalisation)
 - 2.2.1.2 Achat d'équipement pour le service du feu
 - 2.2.1.3 Etude pour la construction de nouvelles salles de classe
 - 2.2.1.4 Achat de mobilier scolaire et de matériel informatique
 - 2.2.1.5 Insonorisation du hall d'entrée de la Halle Sport & Culture
 - 2.2.1.6 Réfection de la route du Stoutz
 - 2.2.1.7 Réfection de la route du Land
 - 2.2.1.8 Etude pour l'aménagement d'un trottoir, secteur Les Planches
 - 2.2.1.9 Réfection de la route Montsoflo – Praz Siegrist
 - 2.2.1.10 Extension réseau d'eau Villaret – Les Frandières, crédit complémentaire
 - 2.2.1.11 Extension réseau d'eau La Combert, secteur Halle
 - 2.2.1.12 Extension réseau d'eau La Combert, secteur Steckel – Maison Neuve
 - 2.2.1.13 Extension réseau d'eau Montsoflo – Praz Siegrist
 - 2.2.1.14 Construction collecteur eaux usées Le Steckel, crédit complémentaire
 - 2.2.1.15 Construction collecteur eaux usées terrain de foot / canoë
 - 2.2.1.16 Construction collecteur eaux usées Le Moulin
 - 2.2.1.17 Glissement Joux de Villaret – Plan des Gouilles
 - 2.2.1.18 Construction et entretien de 9 barrages en bois, Les Charbonnières
 - 2.2.1.19 Réfection ruisseau Vers la Chapelle Scherwyl
 - 2.2.1.20 Etude pour rénovation Maison Ville
 - 2.2.2 Rapport de la Commission financière
 - 2.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
3. Présentation du plan financier pour information
4. Budget 2010 du Foyer St-Joseph
 - 4.1 Budget de fonctionnement
 - 4.1.1 Présentation
 - 4.1.2 Rapport de la Commission financière
 - 4.2 Budget des investissements
 - 4.2.1 Présentation
 - 4.2.2 Rapport de la Commission financière
 - 4.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
5. Divers

Assemblée communale ordinaire, convoquée par un avis dans la « Feuille Officielle » n° 48, dans « Le Messenger », par affichage au pilier public, par parution dans « L'Expression Villageoise » et par convocation « tous ménages ».

Participation : 54 citoyennes et citoyens

M. le Syndic, Joël Brodard, ouvre l'assemblée à 20h15 et salue les participants.

Nomination des scrutateurs : Mme Elisabeth Rigolet et M. Benoît Risse

POINT 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2009

Le procès-verbal n'est pas lu, il était à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la commune.

Aucune remarque de la part de l'Assemblée.

Vote à mains levées

Approbation du procès-verbal du 27 avril 2009 :

APPROBATION : OUI 43 / CONTREPARTIE 0

POINT 2. BUDGET 2010

Point 2.1 Budget de fonctionnement

Point 2.1.1 Présentation

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Philippe Kilchoer pour la présentation du budget de fonctionnement.

Afin d'éviter de prolonger l'Assemblée, M. Kilchoer propose d'apporter quelques commentaires et informations sur de nouvelles situations. Pour rappel, un récapitulatif du budget 2010 figurait dans l'Expression Villageoise, et tous les documents étaient à disposition pour consultation auprès de l'administration communale.

0. Administration :

Dépenses : Fr. 569'310.00 Recettes : Fr. 201'250.00

On constate une diminution des charges.

1. Ordre public :

Dépenses : Fr. 112'990.00 Recettes : Fr. 81'810.00

Concernant la Protection civile, on constate quelques variations dues aux subventions versées ou aux taxes encaissées lors de nouvelles constructions d'abris PC.

2. Enseignement et formation :

Dépenses : Fr. 1'595'040.00 Recettes : Fr. 38'500.00

La participation cantonale pour l'école enfantine a diminué, du fait d'une nouvelle calcul de répartition (./ Fr. 32'000.-).

3. Culte, culture et loisirs :

Dépenses : Fr. 246'340.00 Recettes : Fr. 67'590.00

Concernant les parcs publics et chemins pédestres, nous remarquons une augmentation de charges due à l'entretien des sentiers, qui doit se faire par les communes.

Nous avons prévu la continuation de l'entretien du sentier du Brand vers le Gîte d'Allières, ainsi que le sentier qui mène à l'école ou encore l'amélioration de la signalisation des sentiers pédestres.

4. Santé

Dépenses : Fr. 425'380.00 Recettes : Fr. 22'550.00

Une augmentation de la participation au subventionnement cantonal des soins spéciaux dans les EMS est à constater.

Nous notons aussi une augmentation de la demande toujours plus forte dans le cadre des soins à domicile.

5. Affaires sociales

Dépenses : Fr. 562'190.00 Recettes : Fr. 19'800.00

On constate toujours plus de participations dues aux aides financières octroyées par le Service Social de la Gruyère, ainsi que la prise en charge par la Commune des primes et participations d'assurance-maladie impayées.

6. Transports et communications

Dépenses : Fr. 458'820.00 Recettes : Fr. 80'000.00

Divers travaux d'entretien ont été prévus au niveau des routes, notamment :

- réparation des fissures de la route de Montsoflo
- travaux d'épavage
- participation à la réparation de la place devant l'administration communale
- passages piétons au Rohr et au Zible
- réparation de la route de la Minimatta

7. Protection et aménagement de l'environnement

Dépenses : Fr. 489'520.00 Recettes : Fr. 361'690.00

A noter que nous serons amenés à réviser notre règlement sur la distribution d'eau potable et il faut s'attendre à une hausse du tarif ; nous en profiterons également pour revoir également notre règlement d'évacuation des eaux usées.

Il est également prévu, dans ce chapitre Cimetière, l'entretien du mur du cimetière qui se dégrade.

8. Economie

Dépenses : Fr. 320'180.00 Recettes : Fr. 316'550.00

Etant donné l'entrée en vigueur de la nouvelle Corporation de triage, les dépenses dans le chapitre Forêts ont diminué.

Ce chapitre est équilibré étant donné que nous compensons l'excédent de charges par un prélèvement dans la réserve. Le solde de cette réserve, après prélèvement, s'élèvera à environ Fr. 200'000.-

9. Finances et impôts

Dépenses : Fr. 913'210.00 Recettes : Fr. 4'402'060.00

En raison de la conjoncture actuelle, les recettes fiscales n'ont pas été augmentées, alors que le Canton préconisait une petite adaptation.

De nombreux investissements, pour certains reportés et d'autres nouveaux, vont se réaliser durant l'année 2010. De ce fait, il n'y a pas de grande augmentation dans les intérêts et amortissements. Il faudra par contre s'attendre à une évolution dans le cadre des prochains budgets.

Quant aux recettes extraordinaires, nous allons recevoir en 2010 le 2^{ème} et dernier acompte pour la mise en place de la 2^{ème} année d'école enfantine, obligatoire dès la rentrée scolaire 2013-2014. Il s'agit d'un montant de Fr. 50'300.-.

Récapitulation des comptes de fonctionnement :

Dépenses : Fr. 5'692'980.00 Recettes : Fr. 5'591'800.00

Il résulte donc un excédent de charges de Fr. 101'180.00.

M. Philippe Kilchoer donne également un aperçu de la situation financière de la Commune.

Capacité financière / référence Service des Communes, situation au 31.12.2008 :

Crédits disponibles	Fr. 1'542'531.-
Capacité d'emprunt	Fr. 3'934'672.-
Capacité totale d'investissement	Fr. 5'477'203.-

Dette par habitant au 31.12.2008 :	Fr. 2'195.-
Dette moyenne par habitant des communes fribourgeoises :	Fr. 1'905.-

Etat des dettes / situation à fin 2008 :

Crédits sans intérêts	Fr. 1'824'122.-
Emprunts bancaires	Fr. 7'247'300.-
Total des dettes	Fr. 9'071'422.-
Montant d'amortissement annuel minimal :	Fr. 349'564.-

Point 2.1.2 Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget de fonctionnement pour l'année 2010.

Malgré un excédent de charges de Fr. 101'180.-, nous avons pu constater que ce budget est assez prudent. Dès lors, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget de fonctionnement par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

La parole n'étant pas demandée. **M. le Syndic, Joël Brodard**, précise que le vote du budget de fonctionnement se fera en même temps que le budget d'investissement.

Point 2.2 Budget des investissements

Point 2.2.1 Présentation

M. le Syndic, Joël Brodard, précise que chaque Conseiller présente les investissements concernant son dicastère.

En préambule, **M. Philippe Kilchoer** présente le budget des investissements 2010, avec un excédent de charges de Fr. 2'158'870.-.

Point 2.2.1.1 Achat matériel informatique (site Internet et externalisation)

Présentation par M. Philippe Kilchoer

Il s'agit de deux investissements.

Le premier concerne le remplacement du site Internet de la Commune, qui est obsolète. Cela fait plusieurs années qu'il est envisagé de le refaire ; pour ce faire, un montant forfaitaire de Fr. 10'000.- est prévu au budget 2010, bien que des offres inférieures nous soient déjà parvenues. Toutefois, nous voulons nous donner la possibilité de créer un site complet, offrant non seulement des services informatifs mais également des services en ligne pour la population. Ce site Internet doit encore être pensé et conçu.

Quant au deuxième investissement, il s'agit d'une adhésion à CommuNet, hébergé par le SITel. Un coût d'investissement unique de Fr. 12'000.- est à prévoir, pour l'achat de divers matériel de communication et de services du SITel. Les prestations que CommuNet va offrir à la Commune sont l'accès à divers registres (habitants, HarmPers, élections et votations, permis de construire, ...). Des frais de fonctionnement, de Fr. 10'000.-, seront inscrits chaque année au budget de fonctionnement.

Si nous vous proposons cette adhésion à CommuNet, c'est parce que notre informatique est vieillissante et le serveur communal devrait être changé tout prochainement.

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 22'000.-, financé par les recettes courantes.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'achat de matériel informatique (site Internet et externalisation). Au vu de la nécessité grandissante des services informatiques, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissement par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

A la question de **M. Samuel Engel**, souhaitant connaître les coûts de fonctionnement supplémentaires, **M. Philippe Kilchoer** que Fr. 10'000.- sont inclus dans le budget de fonctionnement, et le seront chaque année.

Approbation

Vote à mains levées

Achat de matériel informatique (site Internet et externalisation), pour un montant de Fr. 22'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 53 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.2 Achat d'équipement pour le service du feu

Présentation par M. Casimir Brodard

Il s'agit d'une dépense budgétisée pour le remplacement de casques et l'achat d'une armoire de séchage.

Coût de cet investissement :	Fr. 14'870.-
./. subventions ECAB :	Fr. 4'160.-
./. participation Commune de Pont-la-Ville :	Fr. 3'100.-

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 7'610.-, financé par les recettes courantes.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'achat d'équipement pour le service du feu. La Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissement par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée

Approbation

Vote à mains levées

Achat d'équipement pour le service du feu, pour un montant de Fr. 7'610.-, ainsi que son financement

APPROBATION : OUI 54 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.3 Etude pour la construction de nouvelles salles de classe

Présentation par Mme Isabelle Yerly

Dès la rentrée 2013, les enfants seront astreints à effectuer une deuxième année d'école enfantine. A partir du moment où de nouvelles salles de classes devront être disponibles, une extension de l'école semble inévitable.

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 10'000.-, financé par les recettes courantes.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'étude pour la construction de nouvelles salles de classe. Etant donné l'introduction prochaine de la 2^{ème} année d'école enfantine, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Etude pour la construction de nouvelles salles de classe, pour un montant de Fr. 10'000.-, ainsi que son financement

APPROBATION : OUI 53 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.4 Achat de mobilier scolaire et de matériel informatique

Présentation par M. Thierry Moret

Il s'agit du remplacement du mobilier d'une classe (la dernière) et l'achat d'ordinateurs et de matériel informatique. Ce dernier devenant vieillissant, il s'agit de remplacer une partie de ce parc.

Coût de cet investissement : Fr. 25'100.-
./ participation Commune de Pont-la-Ville
(uniquement pour le matériel informatique) : Fr. 2'260.-

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 22'840.-, financé par les recettes courantes.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'achat de mobilier scolaire et de matériel informatique. La Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Achat de mobilier scolaire et de matériel informatique, pour un montant de Fr. 22'840.-, et son financement

APPROBATION : OUI 51 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.5 Insonorisation du hall d'entrée de la Halle Sport & Culture

Présentation par Mme Isabelle Yerly

Le hall d'entrée de la Halle Sport & Culture est régulièrement loué comme lieu de rencontre. Actuellement, l'insonorisation du hall n'est pas optimale, ce qui incite les utilisateurs à hausser la voix pour surmonter celle des autres. Le bruit génère le bruit et crée ainsi une véritable cacophonie. De nombreuses remarques à ce sujet nous sont parvenues. C'est pourquoi nous souhaitons améliorer l'insonorisation ce hall et vous proposons ainsi d'accepter cet investissement de Fr. 22'000.-, financé par les recettes courantes.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'insonorisation du hall d'entrée de la Halle Sport & Culture. Au vu de l'occupation de cet espace, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Insonorisation du hall d'entrée de la Halle Sport & Culture, pour un montant de Fr. 22'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 51 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.6 Réfection de la route du Stoutz

Présentation par Mme Isabelle Yerly

Comme tout un chacun aura pu le constater, le tronçon de route situé depuis la route cantonale en direction de l'immeuble de M. André Progin est en mauvais état. La Commune a, en sa qualité de propriétaire du réseau communal, l'obligation d'entretenir son réseau routier. C'est pourquoi nous vous proposons d'accepter sa remise en état en acceptant cet investissement d'un montant de Fr. 60'000.-, financé par l'utilisation des capitaux.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la réfection de la route du Stoutz. Etant donné le mauvais état de cette route, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Réfection de la route du Stoutz, pour un montant de Fr. 60'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 51 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.7 Réfection de la route du Land

Présentation par Mme Isabelle Yerly

Ce projet vise la réfection d'un tronçon de 2'350 m' environ, allant de la route cantonale à la Cierne Derrey, qui est bitumé et dont les dernières réparations remontent à 2006. Vu l'état général de la chaussée et compte tenu des travaux déjà effectués, il devient nécessaire de procéder à des travaux plus conséquents. C'est pourquoi nous vous proposons une réfection complète de la chaussée.

Ce projet correspond aux conditions fixées par l'Ordonnance fédérale de la loi sur les Améliorations foncières (LAF). Une demande a été faite auprès du service des Améliorations foncières du canton de Fribourg.

Un taux de subvention de 67% nous sera vraisemblablement octroyé pour la réfection de cette route.

Coût de cet investissement :	Fr. 650'000.-
./. subventions AF (60%) :	Fr. 390'000.-

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 260'000.-, financé par un emprunt.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la réfection de la route du Land. Au vu des réponses reçues et des subventions accordées, il serait regrettable de risquer de ne plus avoir celles-ci dans les années à venir. C'est pourquoi la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Mme Isabelle Yerly apporte des réponses aux différentes questions techniques posées par des citoyens.

Approbation

Vote à mains levées

Réfection de la route du Land, pour un montant de Fr. 260'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 49 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.8 Etude pour l'aménagement d'un trottoir secteur Les Planches

Présentation par Mme Isabelle Yerly

L'Etat de Fribourg effectuera des travaux de réfection de la chaussée sur le tronçon de route situé entre La Roche et Pont-la-Ville en 2011, voire en 2012.

Consciente du trafic toujours plus conséquent sur ce tronçon et saisissant l'opportunité de cette réfection, la Commune souhaite aménager un trottoir, à droite en sortant du village, à proximité de la Croix-Blanche jusqu'à la croisée menant à la Place de sport afin de permettre aux nombreux piétons de cheminer en sécurité sur l'ensemble du tracé.

C'est pourquoi, nous vous proposons d'accepter ce crédit d'étude d'un montant de Fr. 40'000.-, financé par des crédits disponibles.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'étude pour l'aménagement d'un trottoir, secteur Les Planches. La Commission a trouvé ce montant élevé pour une étude. Cependant, au vu des explications reçues et de la nécessité de l'aménagement d'un trottoir, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

M. Stéphane Gaillard se demande pourquoi le trottoir est prévu à droite en direction de Pont-la-Ville, et pourquoi l'Etat ne paie pas. **Mme Isabelle Yerly** précise que l'Etat demande que le trottoir soit réalisé du côté où il y a le plus d'habitations. Pour ce qui est des coûts, cela peut paraître excessif, mais cela a été calculé par un bureau d'ingénieurs. A préciser encore que le trottoir est devisé à Fr. 600'000.-, et la route à Fr. 1'000'000.-, et que le même ingénieur s'occupe de ces deux objets. Le crédit d'étude de Fr. 40'000.- est destiné au trottoir, donc entièrement à charge de la Commune.

Approbation

Vote à mains levées

Etude pour l'aménagement d'un trottoir secteur Les Planches, pour un montant de Fr. 40'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 45 / CONTREPARTIE 5

Point 2.2.1.9 Réfection route Montsoflo – Praz Siegrist

Présentation par Mme Isabelle Yerly

Depuis 1986, date de la réalisation de la route, ce tronçon n'a bénéficié que de travaux d'entretien courants et de nettoyage. L'état général du chemin s'est fort dégradé et une réfection complète est nécessaire.

De plus, l'extension du réseau d'eau sur ce tracé de route va le détériorer encore plus. Avec cette réfection, l'accès et la sécurité menant aux habitations sera nettement amélioré.

Ce projet correspond aux conditions fixées par l'Ordonnance fédérale de la loi sur les Améliorations foncières (LAF). Une demande a été faite auprès du service des Améliorations foncières du canton de Fribourg. Un taux de subventionnement de 67% nous sera vraisemblablement octroyé.

Coût de cet investissement :	Fr. 331'000.-
./ subventions AF :	Fr. 198'600.-

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 132'400.-, financé par un emprunt.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la réfection de la route Montsoflo – Praz Siegrist. Au vu des subventions accordées et de la coordination avec l'extension du réseau d'eau, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Réfection de la route Montsoflo – Praz Siegrist, pour un montant de Fr. 132'400.-, et son financement

APPROBATION : OUI 53 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.10 Extension réseau d'eau Villaret – Les Frandières, crédit complémentaire

Présentation par M. Jérôme Tinguely

Lors de l'élaboration du projet pour les budgets, il avait été prévu de mettre la défense-incendie sur la conduite d'eaux usées, mais cela n'a pas été accepté par les Services de l'Etat.

C'est pourquoi nous avons dû réaliser une surprofondeur et une surlargeur pour pouvoir les mettre à côté.

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 30'000.-, financé par les crédits disponibles.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'extension du réseau d'eau Villaret – Les Frandières, crédit complémentaire. Afin de terminer ce projet, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Concernant la défense-incendie, **M. Stéphane Gaillard** souhaiterait savoir combien d'hydrants il est prévu d'installer. **M. Jérôme Tinguely** précise qu'une hydrant est déjà existante, entre les deux propriétés de M. Théraulaz, et qu'une est prévue au bout du réseau, en face de chez M. Meinrad Yerly.

Approbation

Vote à mains levées

Crédit complémentaire pour l'extension du réseau d'eau Villaret – Les Frandières, pour un montant de Fr. 30'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 53 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.11 Extension réseau d'eau La Combert, secteur Halle

Présentation par M. Jérôme Tinguely

Un projet a été établi afin de couvrir les besoins en eau du secteur La Combert. Pour ce faire, il est nécessaire de contourner la Halle avec une conduite réservée à ce quartier.

Coût de cet investissement : Fr. 89'000.-
./ subventions fédérales, cantonales et ECAB : Fr. 51'620.-

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 37'380.-, financé par les crédits disponibles.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'extension du réseau d'eau La Combert, secteur Halle. Ces travaux faisant partie de la réfection du réseau d'eau de la commune, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Extension réseau d'eau La Combert, secteur Halle pour un montant de Fr. 37'380.-, et son financement

APPROBATION : OUI 52 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.12 Extension réseau d'eau La Combert, secteur Steckel – Maison Neuve

Présentation par M. Jérôme Tinguely

Pour le secteur de La Combert, nous sommes actuellement avec la conduite au Steckel, près de chez M. Claude Risse, et nous souhaitons continuer avec ce

tronçon jusqu'à la Maison Neuve, en passant par la Fin, le Fromenach, Monlien, et la Fröschera. Trois hydrants sont prévus sur ce tronçon.

Coût de cet investissement : Fr. 475'000.-
./ subventions fédérales, cantonales et ECAB : Fr. 275'500.-

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 199'500.-, financé par un emprunt.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'extension du réseau d'eau La Combert, secteur Steckel – Maison Neuve. Ces travaux faisant partie de la réfection du réseau d'eau de la commune, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

M. Antoine Gaillard constate que, quand on voit la quantité d'investissements soumis au vote, n'y a-t-il pas des priorités à mettre ? Est-ce que vous pensez arriver à tout réaliser ? C'est énorme.

M. Jérôme Tinguely est conscient que c'est énorme. Il ne peut pas garantir que tout puisse se réaliser l'année prochaine. Toutefois, dans ce secteur, nous avons reçu 12 demandes pour des raccordements en eau potable.

M. Stéphane Gaillard estime que cela va loin : il faut être réaliste avec les finances de la Commune ! On ne veut pas s'enterrer financièrement. Il faut aller par étape et avoir les pieds sur terre. **M. Stéphane Gaillard** pense qu'il faudrait d'abord terminer la 1^{ère} étape du réseau, voir les coûts puis aller pas par pas.

M. Philippe Kilchoer intervient au niveau du financement du réseau d'eau et apporte quelques informations quant à la situation actuelle des investissements du réseau d'eau. Il précise également que si nous présentons beaucoup de demandes, c'est aussi pour se garantir les subventions. Il faut savoir que, même si nous reportons les travaux, l'engagement des instances de subventionnement ne sera pas remis en cause (engagement écrit valable durant 10 ans).

M. Claude Yerly souhaite savoir pourquoi nous envisageons d'adapter le tarif de l'eau potable. **M. Philippe Kilchoer** précise qu'avec l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation financière au 1^{er} janvier 2011, la loi nous obligera à auto-financer les chapitres 70 (eau potable), 71 (évacuation des eaux) et 72 (ordures ménagères).

Constatant qu'une partie des investissements du réseau d'eau concernent la défense-incendie, **M. Samuel Engel** se demande pourquoi ceux concernant les hydrants ne sont pas inscrits dans le chapitre Service du feu. **M. Philippe Kilchoer** précise que ces montants seront répartis plus tard.

Approbation

Vote à mains levées

Extension réseau d'eau La Combert, secteur Steckel – Maison Neuve, pour un montant de Fr. 199'500.-, et son financement

APPROBATION : OUI 46 / CONTREPARTIE 1

Point 2.2.1.13 Extension réseau d'eau Montsoflo – Praz Siegrist

Présentation par M. Jérôme Tinguely

Il s'agit de l'extension du réseau d'eau, depuis la croisée de la route de Montsoflo, direction la ferme du Praz-Siegrist, et d'aller jusqu'à la croisée des routes Lienne – Strüblin et Grabo. Nous avons des demandes écrites de ce secteur pour avoir de l'eau potable. Nous profitons de ces travaux pour mettre la défense-incendie.

Coût de cet investissement : Fr. 305'000.-
./ subventions fédérales, cantonales et ECAB : Fr. 176'900.-

Le montant de cet investissement s'élève à Fr. 128'100.-, financé par un emprunt.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'extension du réseau d'eau Montsoflo – Praz Siegrist. Ces travaux faisant partie de la réfection du réseau d'eau de la commune et étant liés à la rénovation de la route, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Extension réseau d'eau Montsoflo – Praz Siegrist, pour un montant de Fr. 128'100.-, et son financement

APPROBATION : OUI 51 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.14 Construction collecteur eaux usées Le Steckel, crédit complémentaire

Présentation par M. Jérôme Tinguely

Il s'agit d'une différence en notre défaveur en provenance de l'offre initiale calculée par le Bureau d'ingénieurs et les soumissions des entreprises adjudicataires. Les prix étaient supérieurs à ceux calculés lors du projet.

Le montant total de cet investissement s'élève à Fr. 35'000.-, financé par les crédits disponibles.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la construction du collecteur eaux usées Le Steckel, crédit complémentaire. Au vu des nouvelles contraintes cantonales et afin de terminer le projet initial, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Mme Josiane Bapst, qui habite dans le secteur, souhaite savoir quand est-ce qu'elle sera raccordée à l'épuration, car elle a signé une convention en début d'année déjà.

M. Jérôme Tinguely répond que les travaux vont être réalisés dans le courant du printemps 2010 car, pour l'instant, toutes les autorisations de construire ne nous ont pas encore été délivrées.

Approbaton

Vote à mains levées

Crédit complémentaire pour la construction du collecteur eaux usées Le Steckel, pour un montant de Fr. 35'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 48 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.15 Construction collecteur eaux usées, terrain de foot/canoë

Présentation par M. Jérôme Tinguely

Le terrain de football ainsi que le bâtiment du Canoë-Club appartiennent à la Commune. Ces deux bâtiments n'étant toujours pas raccordés à l'épuration, nous avons prévu de réaliser ce collecteur d'eaux usées, qui servira également dans un proche avenir pour les WC publics et les douches qui devront être réalisés dans le cadre des Sentiers du Lac.

Le montant total de cet investissement s'élève à Fr. 170'000.-, financé par un emprunt.

Questions/Remarques

M. Christian Bourqui souhaite savoir s'il y a eu des discussions avec les promoteurs de la Société du Port de la Serbache sur cet objet. **M. Jérôme Tinguely** précise que des discussions avaient eu lieu en 2007, mais qu'à ce moment-là, nous n'avions pas l'accord de l'Assemblée et les travaux pour le Restaurant L'Unique devaient se réaliser très rapidement. Cette année, nous n'avons pas repris les discussions avec la Société du Port, car de toute façon nous devons installer encore une pompe au fond de la place du Canoë-Club.

M. Christian Bourqui signale que la Société du Port serait d'accord de céder gratuitement ses conduites à la Commune. Il propose donc que l'Assemblée refuse cet investissement. **M. Claude Yerly** intervient en précisant qu'en 2007, la Société du Port a effectivement contacté la Commune, et que cela aurait coûté Fr. 28'000.- à la Commune. Toutefois, cela a été refusé. M. Claude Yerly relève que la Commune doit encore prévoir la conduite d'eau potable, en plus des Fr. 170'000.-. La Société du Port a dès lors réalisé seule son raccordement, et a prévu une conduite surdimensionnée. Elle a investi environ Fr. 250'000.- à cette occasion. La Société du Port est prête à offrir l'ensemble de ses installations, c'est-à-dire les conduites d'eaux usées, d'une valeur de Fr. 170'000.-, moins environ Fr. 50'000.- pour la station de pompage, soit Fr. 120'000.-, auxquels il faut rajouter environ Fr. 90'000.- pour la conduite d'eau potable, soit environ Fr. 190'000.-, pour autant que ces Fr. 190'000.- soient versés au développement de la zone de sport (buvette du FC La Roche / Pont-la-Ville et du HC).

M. Christian Bourqui tient à relever qu'il y a environ 100 juniors au sein du FC et 50 au sein du HC. Si on arrive à économiser cet investissement et à le basculer pour le projet de buvette qui est en cours par le bureau d'architecture Moullet, **M. Christian Bourqui** propose de refuser le crédit présenté ce soir et que la Commune rentre en matière avec la Société du Port pour le raccordement et l'investissement d'un changement de pompe, et que la différence de cet investissement soit mise en capital sur la buvette du FC et que, lors de la prochaine Assemblée soit présenté un investissement pour la création d'une buvette et de vestiaires pour les sociétés sportives.

M. le Syndic, Joël Brodard remercie MM. Yerly et Bourqui pour leurs interventions. Il précise que le Conseil communal n'avait pas connaissance de ces informations et en prendra compte pour le prochain budget 2011.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la construction du collecteur d'eaux usées, terrain de foot / canoë. Au vu des dernières informations reçues lors de cette Assemblée, la Commission financière émet un préavis défavorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Approbaton

Vote à mains levées

Construction collecteur eaux usées, terrain de foot / canoë, pour un montant de Fr. 170'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 0 / CONTREPARTIE 43

Point 2.2.1.16 Construction collecteur eaux usées Le Moulin

Présentation par M. Jérôme Tinguely

Il s'agit de la construction du collecteur d'eaux usées, depuis Le Moulin en direction du chalet propriété de M. Rémy Jordan.

Le montant total de cet investissement s'élève à Fr. 54'000.-, financé par les crédits disponibles.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la construction du collecteur d'eaux usées Le Moulin. La Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Construction collecteur eaux usées Le Moulin, pour un montant de Fr. 54'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 52 / CONTREPARTIE 1

Point 2.2.1.17 Glissement Joux de Villaret – Plan des Gouilles

Présentation par M. Casimir Brodard

Il s'agit de la suite des travaux d'assainissement du glissement du Plan des Gouilles, à savoir un report de Fr. 10'000.- prévu en 2009 ainsi que de Fr. 10'000.- supplémentaires pour 2010.

Coût de cet investissement :	Fr. 10'000.-
./ subventions fédérales et cantonales :	Fr. 6'000.-

Le montant total de cet investissement s'élève à Fr. 4'000.-, financé par l'utilisation des capitaux.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour le glissement Joux de Villaret – Plan des Gouilles. Au vu des analyses effectuées, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Glissement Joux de Villaret – Plan des Gouilles, pour un montant de Fr. 4'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 45 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.18 Construction et entretien de 9 barrages en bois, au lieu-dit Les Charbonnières

Présentation par M. Casimir Brodard

Il s'agit de la réfection et la reconstruction de 9 barrages en bois, au lieu-dit Les Charbonnières, qui sont en mauvais état.

Coût de cet investissement :	Fr. 257'600.-
./ subventions fédérales 33% :	Fr. 85'008.-
./ subventions cantonales 27% :	Fr. 69'552.-

Le montant total de cet investissement s'élève à Fr. 103'040.-, financé par un emprunt.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la construction et l'entretien de 9 barrages en bois, au lieu-dit Les Charbonnières. Pour des raisons de sécurité, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Construction et entretien de 9 barrages en bois, au lieu-dit Les Charbonnières, pour un montant de Fr. 103'040.-, et son financement

APPROBATION : OUI 54 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.19 Réfection ruisseau Vers la Chapelle Scherwyl

Présentation par M. Casimir Brodard

En face de la Chapelle Scherwyl, le ruisseau ravine sous le mur près de la propriété de M. Vital Scherly. Il s'agit de travaux assez urgents, qui consistent à surélever le ruisseau et mettre des billons, avant que cela ne devienne plus grave.

Coût de cet investissement :	Fr. 15'000.-
./ subventions fédérales et cantonales	Fr. 9'000.-

Le montant total de cet investissement s'élève à Fr. 6'000.-, financé par les crédits disponibles.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour la réfection du ruisseau Vers la Chapelle Scherwyl. Au vu des analyses effectuées, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Approbation

Vote à mains levées

Réfection ruisseau Vers la Chapelle Scherwyl, pour un montant de Fr. 6'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 54 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.1.20 Etude pour la rénovation de la Maison de Ville

Présentation par M. Joël Brodard

Il s'agit d'un crédit d'étude pour l'établissement d'un projet de rénovation du bâtiment de la Maison de Ville. Ce bâtiment est vétuste, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les façades nécessitent un rafraichissement, les chéneaux sont en mauvais état, et le toit est également à revoir.

Avant d'entreprendre de tels travaux, nous souhaitons réaliser une étude afin de savoir ce que nous voulons faire dans ce bâtiment, ainsi que son utilisation.

Le montant total de cet investissement s'élève à Fr. 15'000.-, financé par l'utilisation des capitaux.

Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement 2010 pour l'étude pour la rénovation de la Maison de Ville. Au vu des explications reçues, la Commission financière émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

A la question de **M. Louis Risse** concernant des projets déjà établis, **M. le Syndic, Joël Brodard**, répond que le bureau d'architecture Moullet a déjà établi des projets il y a quelques années. Désormais, l'idée est d'aménager dans ce bâtiment un étage pour l'administration communale et des locaux pour l'édilité, ainsi que des surfaces à louer et conserver des salles pour les sociétés (éventuellement modulables) sans infrastructures compliquées.

Le crédit d'étude n'ayant pas encore été adjugé, **M. Christian Bourqui** demande de penser aux architectes domiciliés dans la Commune. **M. le Syndic, Joël Brodard**, en prend note.

Approbation

Vote à mains levées

Etude pour la rénovation de la Maison de Ville, pour un montant de Fr. 15'000.-, et son financement

APPROBATION : OUI 51 / CONTREPARTIE 0

Point 2.2.2 Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissements pour l'année 2010. Ce budget présente un excédent de charges de Fr. 2'158'870.-.

Au vu des analyses effectuées, la Commission financière émet un préavis favorable, excepté pour le point 2.2.1.15, pour l'adoption de ce budget d'investissements par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Point 2.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements

Vote à mains levées

Budget de fonctionnement 2010

APPROBATION : OUI 52 / CONTREPARTIE 0

Vote à mains levées

Budget des investissements 2010

APPROBATION : OUI 53 / CONTREPARTIE 0

POINT 3. PRÉSENTATION DU PLAN FINANCIER POUR INFORMATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Philippe Kilchoer, Conseiller communal responsable des finances.

M. Philippe Kilchoer précise que pour répondre aux exigences de la Loi sur les Communes, le plan financier doit être présenté, pour information, lors de l'Assemblée communale.

Il s'agit d'un fil conducteur qui est imposé par le Service des Communes. Il représente une vue de la situation financière de la Commune sur 5 ans et permet d'analyser les moyens d'investissement en notre possession.

Différents graphiques liés à ce plan financier sont présentés à l'écran et des commentaires sont apportés.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

POINT 4. BUDGET 2010 DU FOYER ST-JOSEPH

Point 4.1 Budget de fonctionnement

Point 4.1.1 Présentation

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Dominique Perroud, Directeur du Foyer St-Joseph.

M. Dominique Perroud commente les divers postes et apporte les commentaires nécessaires.

En 2010, le Foyer fêtera ses 20 ans d'activité. Une grande fête est prévue le 23 mai 2010.

Il résulte du budget de fonctionnement 2010 un excédent de produits de Fr. 1'900.-.

Point 4.1.2 Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget de fonctionnement du Foyer St-Joseph pour l'année 2010.

Au vu de l'équilibre des comptes, la Commission préavise favorablement son acceptation par l'Assemblée communale

Questions/Remarques

Aucune question de la part de l'Assemblée.

Point 4.2 Budget des investissements

Point 4.2.1 Présentation

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Dominique Perroud, Directeur du Foyer St-Joseph.

Le remplacement du chauffage n'a toujours pas été réalisé, car diverses adaptations ont dû être apportées au projet, en fonction des préavis émis par les Services cantonaux. Le permis de construire ne nous ayant toujours pas été délivré, il a été décidé de reporter ces travaux à l'année prochaine, si possible au printemps 2010.

Il est également prévu de remplacer en 2010 le bus du Foyer, l'actuel ayant rendu de bons et loyaux services depuis 19 ans.

M. Dominique Perroud donne encore quelques explications sur d'autres investissements prévus en 2010.

Le total des investissements est de Fr. 741'000.-, financé entièrement par des fonds propres.

Point 4.2.2 Rapport de la Commission financière

La Commission financière a examiné le budget d'investissement du Foyer St-Joseph pour l'année 2010.

Au vu des explications et analyses effectuées, la Commission émet un préavis favorable pour l'adoption de ce budget d'investissement par l'Assemblée communale.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

Point 4.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements

Vote à mains levées

Budget de fonctionnement 2010 du Foyer St-Joseph

APPROBATION : OUI 54 / CONTREPARTIE 0

Vote à mains levées

Budget des investissements 2010 du Foyer St-Joseph

APPROBATION : OUI 54 / CONTREPARTIE 0

POINT 5. DIVERS

Intervention de Mme Josiane Bapst et de M. Stéphane Gaillard – Bluewin TV

Mme Josiane Bapst souhaite savoir si nous avons des renseignements supplémentaires concernant Bluewin TV.

M. le Syndic, Joël Brodard, précise que nous n'avons rien prévu au budget 2010. **M. Philippe Kilchoer** rappelle que Swisscom proposait de réaliser ces travaux en 2 étapes. La première étape concerne le secteur depuis Pratzey jusqu'au centre du Village et est réalisée gratuitement par Swisscom, car elle leur permet de couvrir le minimum de débits qui doivent être fournis légalement à toute la population, qui est aujourd'hui de 300 kbytes/sec ; les travaux sont en cours actuellement.

La 2^{ème} partie consistait à équiper le reste du village pour couvrir 97% de la population. Cet investissement est reporté, et figure sur une longue liste d'attente d'investissements à réaliser.

Pour les gens couverts par cette première étape (dans un rayon de 2'100 m autour de la laiterie), Swisscom organisera une séance d'information prochainement.

M. Stéphane Gaillard souhaite que l'Assemblée demande au Conseil communal d'étudier le projet de connexion au réseau Bluewin TV, ainsi que les coûts y relatifs, et de soumettre cet investissement lors du prochain budget. **M. le Syndic, Joël Brodard**, précise que le Conseil prend note de cette demande.

Intervention de M. Philippe Gremaud – Présentation du projet de buvette pour le FC et le HC

M. Philippe Gremaud demande à quelle date le projet de buvette pour le FC et le HC doit être présenté au Conseil. **M. Philippe Kilchoer** répond que plus vite nous avons connaissance du projet, mieux c'est. A ce sujet-là, **M. Philippe Kilchoer** apporte une information complémentaire : nous parlons beaucoup d'investissements futurs, mais nous avons une longue liste d'investissements à réaliser à court, moyen et long terme, pour un montant d'environ Fr. 10'500'000.-, qui ne sont pas réalisés pour des raisons de temps et d'argent notamment.

M. Christophe Tinguely demande que, concernant ce projet du bord du lac, un concept global soit élaboré (accès, WC, vestiaires, buvette, ...). De plus, la Commission financière souhaiterait pouvoir prendre part aux discussions concernant ce projet, afin d'avoir le point de vue des deux parties. **M. le Syndic, Joël Brodard**, prend note de cette requête.

Au terme de cette Assemblée et la parole n'étant plus demandée, **M. le Syndic, Joël Brodard**, souhaite, au nom du Conseil communal, de bonnes Fêtes de fin d'année et une bonne année 2010.

L'Assemblée est levée à 22h15.

Joël Brodard
Syndic

Ariane Menoud
Secrétaire